Réf. Farde e-Assemblées : 2678343

N° OJ : **45**

Projet d'Arrêté - Conseil du 17/11/2025

Objet : Sports 2025.- Asbl Bains de Bruxelles.- Octroi de prêt de trésorerie remboursable.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Considérant les besoins de l'asbl "Bains de Bruxelles" et ses soucis de trésorerie;

Considérant la nécessité de conclure une convention entre la Ville de Bruxelles et cette association pour fixer les conditions et modalités d'octroi et de liquidation du prêt ;

Vu les crédits prévus à l'article 76410/82051 du budget extraordinaire 2025,

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Les termes de la convention entre la Ville de Bruxelles et l'asbl "Bains de Bruxelles" sont adoptés.

Annexes :

Convention de prêt Bains de Bruxelles (Consultable au Secrétariat des Assemblées)